

## CONTROLE SANITAIRE DES EAUX DESTINEES A LA CONSOMMATION HUMAINE

Distribution de : GRIZAC

Maître d'ouvrage : MAIRIE PONT DE MONTVERT SUD-MONT-LO

Mende, le mardi 17 octobre 2017 Page 1/1

	_		$\neg$	_		1 -				
470 de tacilitar la licibilità di billatin continu	Limites de qualité en gras Références de qualité en italiques		l imitos do qualitá on auso	GRIZAC HABITATION PARTICULIERE		Lieu de prélèvement				
	munimm	maximum		11/10/2017 LDA48			préleveur	Date et		
4-61						mg/LCI2	libre	Chlore		
				<0,02		mg/LCI2 mg/LCI2	total	Chlore		Terrain
		25		14,9		റ്	l'eau	Temp. de		
				. 0		n/100mL	richia coli	Esché-		
		0		0		n/100mL   n/100mL   n/mL	richia coli coques 22°C	Entéro-	Bactériologie	
				165		n/m_	22°C	Flore a	ologie.	
		******		40		킨	37°C	Flore à		Labora
	6,5	9		ე ე	and an arrangement	unitépH	5	<u> </u>		atoire
	200	1100		158	7	uS/cm	-tivité	Conduc	Physico	
				0,2			I uroi- dite An		-chimie	
		0,1		<0,05	1	mo/	ymo- niur			

Afin de faciliter la lisibilité du bulletin sanitaire, le tableau ci-dessus ne reprend qu'une partie représentative des paramètres réalisés lors du contrôle sanitaire. Néanmoins l'interprétation des résultats tient compte de la totalité des paramètres échantillonnés. La quantification exhaustive des paramètres est consultatble à la demande en mairie.

## Distribution en recommandation d'usage permanente

Il faut cependant noter le caractère agressif de l'eau Résultats conformes, le jour du contrôle, aux limites de qualité en ce qui concerne les paramètres microbiologiques et physico-chimiques mesurés.

permanentes en place sont maintenues :l'eau ne doit pas être utilisée en l'état pour la boisson et lespréparations alimentaires des personnes fragiles. Le détai Bien que les résultats microbiologiques du contrôle soient conformes ce réseau présente des non-conformités microbiologiques épisodiques. Les recommandations d'usage desrecommandations est consultable en maire.

Cette eau présente un caractère agressif, ce qui peut provoquer une corrosion sévère des tuyauteries métalliques conduisant à une augmentation des concentrations de certaines substances métalliques (plomb, cuivre, cadmium, fer...).

Interprétations

Conclusions

**Préconisations** 

Les précautions d'usage seront maintenues tant que les mesures correctives durables n'auront pas été totalement mises en oeuvre et que la fiabilité du réseau n'aura pas été

Un nettoyage, une désinfection et un rinçage périodiques des ouvrages et du réseau d'adduction d'eau (chambre de captage, collecteur, bâche, réservoirs conduites...) doit être réalisé au minimum une fois par an (article R 1321-56 du code de la santé publique), avec des produits autorisés (article R 1321-50 du même code). Effectuer des purges sur les antennes des réseaux où l'eau ne circule pas suffisamment

de stagnation. Enfin, il est conseillé aux femmes enceintes et aux jeunes enfants, de consommer de l'eau embouteillée lorsqu'il y a encore présence de canalisations en plomb. En l'absence de traitement de reminéralisation et compte tenu du caractère agressif de l'eau, il est impératif que les abonnés vérifient que les réseaux de leurs logements n'ont pas de tuyauterie en plomb. Si tel n'est pas le cas, les changer dès que possible. En attendant, il est recommandé de laisser couler une vingtaine de litres après chaque période